



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RIVIÈRE-ROUGE ÉPARGNE SES FAMILLES ET SES COMMERÇANTS

Ville de Rivière-Rouge, le 15 décembre 2015 – Les familles, citoyens et commerçants de Rivière-Rouge sont épargnés par l'exercice budgétaire. En effet, les taux de taxes foncières demeurent les mêmes que l'année dernière, malgré les augmentations de plusieurs dépenses incompressibles. C'est donc avec une augmentation de 2,14 % que le budget de la Ville de Rivière-Rouge fut adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre dernier.

Il est important de comprendre que près de 80 % du budget est appliqué au paiement des diverses dépenses incompressibles, dont les augmentations annuelles sont hors de notre contrôle. Citons, à titre d'exemple, Hydro-Québec qui prévoit une augmentation de ses tarifs à partir du 1^{er} avril 2016 de l'ordre de 1,7 %, la contribution à la Sûreté du Québec qui augmente de 3,77 %, le contrat pour la cueillette des matières recyclables et résiduelles qui augmente de 2,5 %. De plus, l'augmentation de la masse salariale de l'ordre de 1,5 % plus le réajustement de 1,5 % nécessaire pour trois (3) classes salariales.

Les taxes de services ont été majorées en fonction des dépenses prévues et la compensation pour les services de la Sûreté du Québec en fonction de la facturation prévue. Les tarifs pour les matières résiduelles restent les mêmes.

Rappelons que dans un souci de rationalisation, la Ville de Rivière-Rouge a également aboli deux (2) postes cadres. À l'exception du Service du greffe, toutes les directions ont désormais un employé cadre uniquement, soit les directeurs des services.

En conclusion, mentionnons simplement que l'impact sur les comptes de taxes des citoyens est positif dans la majorité des cas. En fait, les taux de la taxe pour le service de la dette diminuent dans chacune des catégories. Comme les dettes des anciennes municipalités sont entièrement acquittées, il n'y a plus de paiement à faire pour la taxe du service de la dette du secteur L'Annonciation. De plus, la taxe de service de la dette pour l'aqueduc du secteur Sainte-Véronique baisse de plus de 30 %.

- 30 -

Contact : Mme Déborah Bélanger, mairesse
Ville de Rivière-Rouge
819 275-2929 poste 235